



4 - Avez-vous des proches qui vous soutiennent ?  oui  non

À l'inverse, aidez-vous des proches ?  oui  non

## 5 - Aides exceptionnelles sollicitées (au cours des 12 derniers mois)

ORGANISME	EN COURS	REFUSÉES	ACCORDÉES		
			DATE	MOTIF DE L'AIDE	MONTANT
Centre communal d'Action sociale ou Mairie					
Conseil Départemental					
Sécurité sociale					
Pôle emploi					
Institution de retraite complémentaire (nom) : _____					
Mutuelle ou prévoyance					
Comité d'entreprise					
Autres organismes (précisez) : _____					

## 6 - Motif de votre demande (Ne pas mentionner d'informations liées à votre état de santé ou celles de vos proches)

---

---

---

## 7 - Photocopies des pièces à joindre à votre demande

- 1 Avis d'imposition 2020 sur les revenus 2019
- 2 Bulletin de salaire non impacté par l'activité partielle (le plus récent)
- 3 Bulletin de salaire 2021 prouvant qu'il y a eu activité partielle avec perte de revenu

D'autres justificatifs pourront vous être demandés à l'étude de votre dossier.

Une seule demande sera recevable par foyer auprès des institutions de retraite complémentaire Agirc-Arrco.

J'atteste sur l'honneur que les renseignements contenus dans ce dossier sont exacts et ne pas disposer de ressources financières me permettant de faire face à mes difficultés.

DATE : \_\_\_\_\_ SIGNATURE (obligatoire)

À retourner à :



« Toute fausse déclaration sur l'honneur ou tout envoi de faux documents est passible de poursuites devant les juridictions civiles et pénales (articles 441-1, 441-7 et 313-1 du Code pénal) ».

Le personnel des institutions de retraite complémentaire est tenu au secret professionnel, à l'obligation de discrétion et à l'obligation de confidentialité pour l'ensemble des informations auquel il a accès.

Les informations recueillies à partir de vos réponses sont traitées informatiquement par votre institution de retraite complémentaire Agirc-Arrco en vue de l'étude de votre demande d'intervention sociale et dans l'intérêt légitime de mettre en œuvre l'action sociale du régime Agirc-Arrco. Vos réponses sont nécessaires à l'instruction de votre dossier et seront conservées 5 ans à compter de votre dernière demande. Le droit de la protection des données vous garantit des droits (accès, rectification...) que vous pouvez exercer en vous adressant au délégué à la protection des données (DPO) de votre institution de retraite complémentaire ou au DPO de l'Agirc-Arrco par courriel à : [protection\\_des\\_donnees@agirc-arrco.fr](mailto:protection_des_donnees@agirc-arrco.fr) ou par écrit à l'adresse suivante : AGIRC-ARRCO, DRJ, 16-18 rue Jules César, 75012 Paris. Si vous considérez que le traitement des données vous concernant porte atteinte à vos droits, vous disposez de la faculté d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.